



Charte éthique de Brin de Paille (validée par le CA d'avril 2018)

Ethique permaculturelle.

Les trois principes éthiques de la permaculture - prendre soin de la Terre, prendre soin de l'Humain, créer l'abondance dans le but de la partager équitablement - représentent le socle de base des valeurs de l'association Brin de Paille.

Ces trois principes éthiques guideront, a minima*, l'association Brin de Paille dans ses différentes prises de décisions, ainsi que dans ses choix d'accords, de conventions ou de partenariats institutionnels et financiers.

L'association Brin de Paille ne saurait donc, si elle en a connaissance, être associée à des institutions, entreprises ou partenaires publics ou privés ne travaillant pas dans le respect des principes permacoles.

Définition de la permaculture :

La permaculture est une science holistique et éthique visant à concevoir des éco-systèmes humains durables (architecturaux, culturels, agricoles...) s'inspirant des principes de l'écologie, du savoir des sociétés traditionnelles et de la technologie, afin de créer des productions stables et résilientes.

Son but est de tendre vers des modes de vie et de fonctionnement dans le respect de l'ensemble du monde vivant.

* *a minima* : *a minima* signifie "au moins, en tant que base minimale"



Apolitique

L'association Brin de Paille est apartisane et ne peut en aucune manière être affiliée à un mouvement politique.

L'association Brin de Paille reste en toutes circonstances indépendante de tout parti ou mouvance politique.

Areligieuse

L'association Brin de Paille n'est reliée à aucune religion ou croyance en particulier.

Elle ne fait pas de prosélytisme et a à cœur d'avoir un esprit d'ouverture et de tolérance au delà de tout dogme.

L'association Brin de Paille reste en toutes circonstances indépendante de toutes confessions, religions, croyances ou dogmes.

Cependant, les représentants de Brin de Paille sont libres d'exercer, à titre personnel, leur confession quelle qu'elle soit, sans discrimination.

Non discriminante

L'association Brin de Paille promeut la diversité de ses membres et membres élus, sans discrimination de nationalité ou d'origine, de religion ou de croyance, d'orientation sexuelle, de handicap, d'âge ni de sexe.

Elle valorise également la parité des sexes, le mélange des cultures et des générations.

Intergénérationnelle

L'association Brin de Paille s'efforce de rendre ses manifestations et activités accessibles à tous les publics.

Elle privilégie les manifestations et les fonctionnements inclusifs, familiaux et intergénérationnels.

Elle favorise notamment l'intégration des plus jeunes aux prises de décisions et aux groupes de travail.



Accessibilité financière

L'association Brin de Paille privilégie l'accès des manifestations, festivals et rencontres qu'elle organise à tous.

Elle favorise des tarifs accessibles au plus grand nombre et/ou la participation consciente consciente et libre.

Bienveillance

L'association Brin de Paille privilégie l'action, l'organisation et la parole bienveillantes et joyeuses.

Elle évolue et se développe dans un esprit positif, créatif et constructif.

Elle valorise le partage des savoirs et les intelligences multiples.

Gouvernance et coopération

L'association Brin de Paille fonctionne le plus possible sur un mode de gouvernance horizontale sans position centrale ni hiérarchique et privilégie les décisions collégiales et celles au consensus.

Elle privilégie la parité des membres entre eux, et a confiance a priori en la compétence et l'auto-responsabilisation de chacun pour le bon fonctionnement du groupe.

Elle a un mode d'auto-organisation organique* privilégiant la résilience**.

L'association Brin de Paille privilégie, dans son fonctionnement interne et externe, la co-crédation, l'intelligence collective et la coopération.

Transparence

L'association Brin de Paille porte dans les échanges des valeurs d'équité, d'ouverture aux autres et de transparence.

Elle fonctionne en toute transparence tant vers ses adhérents que vers le public extérieur.

Elle communique, notamment, sur ses modes de fonctionnement interne, en partageant les compte-rendus des réunions et décisions du Conseil d'Animation et en rendant accessible sa comptabilité.

**organique : fonctionnant comme un organisme vivant où organes et cellules agissent de concert de façon évolutive vers un but commun.*

***résilience: capacité à affronter les épreuves*



Généralement

L'association Brin de Paille s'efforce en permanence d'avancer vers un mode de développement éthique, résilient et soutenable, dans le respect du vivant, de la planète et des générations futures.

L'association Brin de Paille a à cœur de bonifier et d'agrader* son environnement.

L'association Brin de Paille favorise la vision holistique et systémique de la permaculture.

Les trois piliers éthiques constitue le socle de la permaculture et des valeurs de Brin de Paille :

1. prendre soin de la Terre
2. prendre soin de l'Humain
3. créer l'abondance dans le but de la partager équitablement

Les principes de conceptions et d'attitudes de la permaculture définis par ses co-fondateurs, Bill Mollison et David Holmgren, guident également les actions et décisions de l'association Brin de Paille.

Exemples d'application des principes.

- Appliquer l'auto-régulation et accepter la rétroaction.
- Réagir de façon créative aux défis et aux changements.
- Partir des structures d'ensemble pour ensuite déterminer les détails.
- Valoriser les bordures.
- Intégrer plutôt que séparer.

**agrader : qui consiste à améliorer, par opposition à dégrader.*